


# Guide

de la rentrée  
scolaire



**2026-2027**  
**MATERNELLE**  
**ET ÉLÉMENTAIRE**

[www.portetgaronne.fr](http://www.portetgaronne.fr)   

UNE VILLE  
POUR TOUS



# sommaire

ÉDITO > 2

LA RENTRÉE DES CLASSES > 3

LA POLITIQUE ÉDUCATIVE > 5  
DE LA VILLE

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE : > 11  
LES ACCUEILS  
PÉRISCOLAIRES

LE TEMPS EXTRASCOLAIRE : > 14  
LES ALSH

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES > 17  
PAR LA VILLE APRÈS  
L'ÉCOLE ET PENDANT  
LES VACANCES

ESPACE FAMILLE > 20  
ET INSCRIPTIONS  
SCOLAIRES

ÊTRE PARENT D'ÉLÈVES > 21

LES CONTACTS UTILES > 22

LES ÉQUIPEMENTS > 22  
CULTURELS ET SPORTIFS  
DE LA VILLE

INFORMATIONS PRATIQUES > 23

CHARTRE PORTÉSIENNE > 24  
DES CO-ÉDUCATEURS



# Édito



Madame, Monsieur,

Chaque année, plus de 1 000 enfants font leur rentrée dans les 7 écoles de la commune. Autant d'élèves qui grandissent, apprennent, découvrent et partagent une partie importante de leur quotidien à l'école.

L'éducation reste l'une des grandes priorités de la municipalité. À travers de nombreux dispositifs et actions, la Ville accompagne les équipes enseignantes et poursuit son engagement en faveur d'une école inclusive et épanouissante. Notre ambition est de permettre à chaque enfant de gagner en autonomie et de trouver sa place dans un monde en pleine transition.

Cela se traduit concrètement par des investissements importants dans nos écoles afin d'améliorer durablement le cadre de vie des élèves et des équipes éducatives. Après les groupes scolaires Marguerite Picart, Clairfont et Jean-Jaurès, ce sont cette année, les écoles Pierre et Marie Curie et Jacques Prévert qui bénéficieront d'importants travaux de rénovation dans le cadre de notre démarche « confort d'été ». Avec la végétalisation de leurs cours de récréation, tous les établissements scolaires de la ville offriront désormais des espaces plus agréables, plus ombragés, plus naturels et mieux adaptés aux enjeux climatiques.

Parce que la réussite éducative passe aussi par la curiosité, la découverte et l'ouverture au monde, la Ville développe tout au long de l'année une offre riche d'activités éducatives, culturelles et sportives. Médiations artistiques au Château de Portet, accueils à la médiathèque, participation aux Journées Nature, à la semaine du handicap, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), ateliers sportifs de découverte et de loisir ou encore ateliers culturels : autant d'actions qui permettent aux enfants d'apprendre autrement, de s'exprimer et de grandir ensemble.

Ce guide pratique a été conçu pour accompagner les familles au quotidien. Vous y retrouverez toutes les informations utiles sur le fonctionnement des écoles et les services proposés par la Ville et l'ensemble de la communauté éducative, pour accompagner les enfants tout au long de leur parcours.

Nous restons bien évidemment à votre écoute tout au long de l'année et vous souhaitons une excellente rentrée de septembre, ainsi qu'un très bel été.

**Thierry Suaud**

Maire de Portet-sur-Garonne  
et Conseiller départemental

# LA RENTRÉE DES CLASSES à Portet-sur-Garonne

ÉCOLE  
MARGUERITE PICART



## L'EMPLOI DU TEMPS DE VOS ENFANTS

Horaires D'OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES DES ÉCOLES - SUR LE TEMPS SCOLAIRE -	
LE MATIN :	8h50 > 9h
LE MIDI :	12h > 12h10 et 13h50 > 14h
LE SOIR :	16h15 > 16h25

## LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE

### Les écoles maternelles

École George Sand  
7 rue George Sand  
Tél : 05 61 72 11 65

École Jacques Prévert  
Rue Désiré  
Tél : 05 61 72 44 36

École Clairfont  
9 avenue du Général De Gaulle  
Tél : 05 61 72 61 60

École Jean Jaurès  
Allée des Tilleuls  
Tél : 05 62 20 11 00

### Les écoles élémentaires

École Marguerite Picart  
18 rue de la Poste  
Tél : 05 61 72 52 49

École Clairfont  
9 avenue du Général De Gaulle  
Tél : 05 61 72 58 31

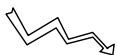
École Pierre et Marie Curie  
Rue des Ecoles  
Tél : 05 62 20 07 77

### DU LUNDI AU VENDREDI



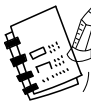
7H30 > 9H

Accueil de Loisirs  
Associé à l'École (ALAE)



9H > 12H

Classe



LUNDI, MARDI,  
JEUDI et VENDREDI

12H > 14H

Pause méridienne\*



LE MERCREDI

12H > 18H30

ALSH ou maison  
(Entre 12h et 13h,  
garderie ou restauration  
scolaire)



14H > 16H15

Classe

16H15 > 18H30

ALAE

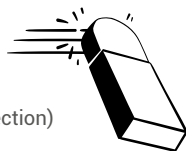


\* Restauration scolaire et animations périscolaires (sieste pour les plus petits) ou repas à la maison.

# LA RENTRÉE DES CLASSES à Portet-sur-Garonne



## LES CYCLES D'APPRENTISSAGE



L'école maternelle dure trois ans (petite, moyenne et grande section) et l'école élémentaire, cinq ans (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2). Ces années d'apprentissage sont organisées en cycles.

- **Cycle 1 (petite, moyenne et grande section de maternelle)**  
Les apprentissages premiers : éveil de la personnalité de l'enfant et de son aptitude à vivre avec les autres.
- **Cycle 2 (CP, CE1 et CE2)**  
Les apprentissages fondamentaux : lecture, écriture, initiation au calcul.
- **Cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>)**  
La consolidation : l'enfant approfondit ses connaissances.



## U.L.I.S

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire est située à l'école élémentaire Marguerite Picart et accueille des enfants en situation de handicap.

Plus de renseignements auprès de la direction de l'école ou de l'Inspection de l'Éducation Nationale de circonscription.

Tél. IEN : 05 67 52 41 02



## LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES (APC)

Elles visent à apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter et renforcer le plaisir d'apprendre. Instaurées dans toutes les écoles de la ville, elles sont encadrées par les enseignants et organisées par groupes restreints.

Les jours et horaires des APC peuvent varier selon les écoles.



# LA POLITIQUE ÉDUCATIVE de la ville



Permettre que chaque enfant puisse apprendre dans de bonnes conditions, mais aussi s'épanouir, découvrir, agir dans sa ville, est une priorité pour la municipalité, qui mène une politique éducative active.

## LES ACTIONS ÉDUCATIVES POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES ENFANTS

La commune de Portet-sur-Garonne conduit, au sein des écoles, et durant le temps scolaire, de nombreuses actions éducatives. Arts, culture, sports, lecture, environnement, autant d'activités proposées aux enfants pour découvrir, expérimenter et éveiller leur curiosité.



### Artistes en herbe

La Ville mène une politique inventive de sensibilisation à l'art en milieu scolaire. Sa priorité : permettre l'accès de tous les petits Portésiens à la culture et éveiller les citoyens de demain. Tout au long de l'année, elle collabore avec les équipes enseignantes pour accompagner les élèves dans leur découverte du spectacle vivant, des arts graphiques, de la culture scientifique ou encore de la lecture.



## Rencontre et ateliers avec les artistes

Des moments de rencontre, des ateliers sont organisés chaque année avec les artistes, en marge des représentations ou au sein même des écoles. Auteurs, illustrateurs, danseurs, musiciens, comédiens... ces rencontres favorisent l'initiation des enfants aux différents domaines artistiques.

## Visites commentées des expositions

La Ville accueille chaque année de nombreuses expositions. Les artistes ou les intervenants accompagnent les enfants dans l'appréhension du travail créatif.



## Le monde des livres

Afin de se familiariser avec le livre et la lecture, des visites de classes, organisées dès la maternelle, et des prêts de livres, en accord avec les enseignants, sont organisés à la médiathèque. Ateliers créatifs autour du livre, recherche documentaire sous forme de jeu, consultation de livres, lectures d'albums... Chaque année, chaque classe se rend plusieurs fois à la médiathèque.



## DES BOÎTES À LIRE

POUR PARTAGER LE GOÛT DE LA LECTURE

Le saviez-vous ? Une boîte à lire se trouve sous la halle, place de la République. Une autre est installée au jardin pédagogique et inclusif.

Chacun peut y déposer ou prendre un livre, conserver celui emprunté ou le reposer une fois lu.

ces boîtes ont été réalisées par le Conseil Municipal des Jeunes de la Ville et de jeunes Portésiens.



## NOËL DES ENFANTS

À chaque fête de fin d'année, la Ville offre un spectacle à la salle du Confluent aux enfants des écoles maternelles et élémentaires. Un lot de livres adaptés à chaque section est également offert à toutes les écoles.



## Le sport à l'école

La Ville agit au quotidien au sein de ses écoles pour que tous les enfants aient accès au sport et puissent découvrir une activité qui leur soit adaptée et dans laquelle ils puissent s'épanouir.

Sur le temps scolaire, les Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) de la ville interviennent dans les écoles élémentaires aux côtés des enseignants. Ils élaborent conjointement le projet pédagogique construit en trois cycles d'environ 10 séances chacun. Ainsi, les élèves peuvent découvrir et s'initier à de nombreuses activités : basketball, handball, jeux d'opposition, course d'orientation, roller, triathlon, gymnastique, volleyball, vélo...

Chaque année, une manifestation sportive inter-écoles est également organisée par la Ville durant le temps scolaire. L'occasion pour tous les élèves des classes élémentaires de se retrouver lors d'une épreuve sportive sans autre enjeu que le partage, l'amitié et le respect.

Enfin, pour permettre à tous les écoliers portésiens de pratiquer une activité sportive dans de bonnes conditions, la Ville met à disposition des écoles ses équipements : salle omnisports, gymnases, stades, terrains de tennis, city-stade...

## Terre de Jeux

Dans la perspective des Jeux d'hiver 2030 organisés en France, la Ville continue de proposer tout au long de l'année aux jeunes Portésiens différentes initiatives liées à l'olympisme et au paralympisme. Semaine olympique et paralympique dans les écoles, olympiade des ateliers sportifs de découverte et de loisir sont autant d'occasions pour les enfants d'échanger sur les valeurs de l'olympisme que de développer leurs compétences sportives en profitant d'un grand moment de partage.



## sensibilisation et découverte

La Ville s'attache à diversifier les thématiques proposées aux écoles pour amener les enfants à s'interroger sur le monde qui les entoure.



## Changer son regard

À l'occasion de la semaine du handicap organisée chaque année, la mairie organise divers ateliers à destination des écoliers. L'objectif : changer le regard des jeunes sur le handicap, valoriser la différence, encourager l'entraide, l'écoute et la tolérance.



## À l'école de la nature

Rendez-vous incontournable du printemps, les Journées Nature permettent à tous les écoliers de prendre conscience de la nécessité de préserver la nature. Durant toute une journée, les jeunes Portésiens participent à diverses activités de plein air (activités pédagogiques, sportives, ludiques et éco-citoyennes).

## Planter et apprendre

Dès qu'elle le peut, la Ville associe les écoliers aux plantations de leur école. Une initiative qui invite la jeune génération à se reconnecter au vivant, tout en devenant actrice du changement et des défis environnementaux.



## Défi "10 jours sans écrans"

En mai 2026, pour la deuxième fois, plusieurs classes élémentaires ont relevé le défi national « 10 jours sans écrans ». Objectif : sensibiliser les élèves et leur famille à un usage plus raisonné et plus conscient du numérique. Intervention en classe, activités sportives et culturelles proposées par la Ville ont rythmé cette expérience inédite.

## Les sorties et projets éducatifs

Avec l'aide de la commune, des « classes découverte », des projets culturels, des visites à la découverte de nouveaux paysages ou d'un nouvel environnement, sont organisés le temps d'une ou plusieurs journées.



## Une aide pour les enfants :

### LE C.L.A.S POUR LES CM1 ET CM2

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S) est un dispositif collectif gratuit ouvert aux élèves de CM1 et CM2 de toutes les écoles de la ville afin de les accompagner dans leur parcours éducatif et leur épanouissement. Encadré par les accompagnateurs scolaires et les animateurs de la ville, il propose un cadre favorisant méthodologie, ouverture culturelle, citoyenneté, autonomie, confiance en soi, vie collective et accompagnement à la parentalité, en complément du temps scolaire.

*Les enfants sont accueillis à raison de 2 séances hebdomadaires obligatoires. Des stages et des soirées conviviales d'échange avec les familles sont aussi organisés tout au long de l'année scolaire.*

**Inscriptions  
auprès du Service  
Sports-Jeunesse.  
Tél : 05 61 41 40 80.**



## Le saviez-vous ?

La Ville organise lors du dernier trimestre des passerelles entre les CM2 des ALAE et les animateurs jeunesse afin de leur faire découvrir les dispositifs qui leur seront ouverts à partir du collège, comme l'Espace Jeunesse.



## Une cérémonie citoyenne

### POUR CÉLÉBRER LE PASSAGE EN 6<sup>ÈME</sup>

En juin, la Ville organise une cérémonie symbolique, destinée aux élèves de CM2 et à leur famille, pour les féliciter de leur parcours et marquer cette étape importante.





## LE BUDGET DE LA VILLE CONSACRÉ À L'ÉDUCATION

La ville de Portet-sur-Garonne a depuis longtemps placé l'ambition éducative au cœur de son projet politique. Elle y consacre cette année en moyenne près de **2,3 millions euros** (fonctionnement et travaux).

La municipalité, en tant que propriétaire des bâtiments, est responsable de leur entretien, donne aux enseignants les moyens matériels d'assurer leur mission pédagogique et veille à la qualité de vie des écoliers. Elle met aussi des équipements à la disposition des écoles : mobiliers scolaires, fournitures, livres, ordinateurs...



### LES FOURNITURES SCOLAIRES ET DIVERSES

La Ville achète les fournitures scolaires (manuels scolaires, papeterie, petit matériel éducatif, abonnement, parapharmacie...).

### LES SORTIES SCOLAIRES ET ANIMATIONS CULTURELLES

Toutes les sorties (spectacles, cinéma, visites...) organisées dans le temps scolaire sont financées par la commune à hauteur de **12€ par enfant et par an**.

### LES PROJETS ÉDUCATIFS

La Ville apporte son soutien financier aux projets éducatifs menés par les équipes enseignantes au cours de l'année scolaire.

### LES TRANSPORTS

Les transports effectués dans le cadre des sorties scolaires sont pris en charge par la municipalité.

### LE MOBILIER SCOLAIRE

La Ville équipe les classes et les espaces scolaires (tables et chaises, armoires, tableaux, matériels pédagogiques et de psychomotricité, vidéoprojecteur...)

### LE NUMÉRIQUE

Parce que les parcs informatiques, les standards numériques et les usages évoluent en permanence, la Ville s'attache à équiper et à maintenir à niveau les équipements numériques des écoles élémentaires de la ville.

### LES TRAVAUX

Tout au long de l'année, les services techniques de la Ville effectuent des travaux d'entretien dans les bâtiments scolaires.

### LES FÊTES DES ÉCOLES

La Ville participe chaque année à l'organisation des fêtes des écoles en prêtant du matériel (chaises, bancs, tables, barrières, sonos) nécessaire à leur bon déroulement.

### LA SAISON SPORTIVE

La commune dépense **près de 170 000 €** par an pour privilégier le sport éducatif.

### LE CLAS

La Ville consacre **38 000 € par an** pour le fonctionnement (fournitures, activités et encadrement) du CLAS. Le dispositif bénéficie du soutien de la CAF.



### LES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES

Service commun entre la ville et le Muretain Agglo, la mairie finance la gestion des ATSEM à hauteur de **près de 403 000 € par an**. Leur rôle : assister le maître ou la maîtresse de maternelle. Ils aident et préparent les activités, s'assurent du bien-être des enfants tout au long de la journée.

**MAIS AUSSI** : le prêt de locaux pour les manifestations organisées par les associations des parents d'élèves ou les équipes éducatives, les navettes municipales.





## LE « PLAN ÉCOLES »

**Afin de garantir de bonnes conditions d'accueil pour tous, la Ville a mis en place un vaste programme d'entretien et de requalification de toutes ses écoles dans une logique de transition énergétique.**

Les travaux les plus importants sont réalisés principalement durant les vacances scolaires afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école. Chaque été, toutes les écoles font l'objet de travaux d'entretien : reprise des étanchéités, changement des menuiseries, peinture, mise aux normes diverses, vérifications électriques, plomberie. Pour les rénovations importantes, qui nécessitent d'intervenir aussi pendant le temps scolaire, des réunions d'information peuvent être organisées en amont avec les équipes de l'école, les professionnels en charge de l'opération et les parents afin de convenir des modalités de chantier.

## Rénover, moderniser et végétaliser

Face aux enjeux du réchauffement climatique, la Ville a engagé en 2023 un programme ambitieux de rénovation écologique de ses écoles. En 2026, les écoles Pierre et Marie Curie et Jacques Prévert seront les deux derniers établissements concernés par ce programme et bénéficieront, à leur tour, d'importants travaux de rénovation durant l'été. Destinés à améliorer la performance énergétique, le confort intérieur et le bien-être des enfants, ces travaux prévoient également la désimperméabilisation et la végétalisation des cours de récréation.

L'objectif est de les rendre plus agréables à vivre au quotidien en les transformant progressivement en « oasis », avec plus de végétation, des espaces plus naturels et mieux aménagés (avec des coins ludiques et des coins calmes) et une meilleure gestion de l'eau de pluie.

## COUR "OASIS"

### Renaturer ensemble le paysage de la cour d'école

Pour chaque projet de cours « oasis », une démarche participative a été engagée avec les élèves et les équipes éducatives (enseignants et animateurs ALAE) des écoles concernées. Afin de partager les regards pour un espace mieux aménagé et mieux partagé.

### Le saviez-vous ?

Depuis 2023, 6 classes élémentaires poursuivent la démarche « école de demain », initiée dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> édition du Budget Participatif de la ville.

Cette démarche vise à rendre les classes plus flexibles pour favoriser le travail en groupe, l'autonomie et la concentration des élèves. Divers mobiliers et accessoires (poufs, ballons, tables mobiles, tabourets culbuto...) complètent l'aménagement de certaines classes.



# AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

## LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les accueils périscolaires (Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE) du matin, du midi et du soir) sont gérés et encadrés par le Muretain Agglo. Véritables temps de loisirs éducatifs, ils ont pour objectif d'accompagner les enfants dans leur apprentissage de l'autonomie, de la vie collective et d'assurer la transition entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire dans le respect des rythmes de l'enfant. Les familles peuvent recourir à ce service de façon ponctuelle ou régulière.

### L'ACCUEIL DU MATIN

Les cours débutant dans les écoles de la ville à 9h, votre enfant peut être accueilli et encadré par des animateurs dès 7 h 30 dans les écoles maternelles et élémentaires, du lundi au vendredi.

Les activités proposées permettent à chaque enfant de se préparer à la classe dans une atmosphère de détente.

### L'ACCUEIL DU MIDI (ou pause méridienne)

La pause du midi dure deux heures, de 12 h à 14 h. Sur ce temps, les enfants déjeunent dans les restaurants scolaires et peuvent participer à différentes activités de plein air ou intérieures. Ils sont encadrés par les animateurs du Muretain Agglo.

Cette pause a pour objectif de permettre aux enfants de reprendre les apprentissages de l'après-midi dans les meilleures conditions : pour les plus petits, la sieste débute dès la fin du repas ; pour les plus grands, des ateliers calmes sont proposés.

### L'ACCUEIL DU SOIR

Le soir, après la journée de classe, votre enfant peut être accueilli par les animateurs des ALAE, de 16 h 15 à 18 h 30.

Un temps est réservé au goûter apporté par les enfants. Des jeux et activités adaptés à leur âge et leurs attentes leur sont ensuite proposés par l'équipe d'animation : activités ludiques, manuelles, créatives, sportives, jeux de société, livres... Les parents peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) avant la fin de cet accueil.



## ALAE ET RESTAURATION

### Comment s'inscrire ?

Pour toute nouvelle inscription, une fiche de renseignements et une fiche sanitaire doivent être complétées puis envoyées au Muretain Agglo par courrier ou à [czam@agglo-muretain.fr](mailto:czam@agglo-muretain.fr).

Ces documents sont téléchargeables sur le site du Muretain. Les familles doivent ensuite se connecter au « Portail Familles » pour réserver les différents accueils à partir du 1<sup>er</sup> juin et au plus tard 15 jours avant le début de la fréquentation.

Pour les enfants déjà scolarisés dans une école portésienne, le dossier est reconduit automatiquement pour l'année 2026-2027. Les familles peuvent le mettre à jour et effectuer leurs réservations directement sur le Portail Familles.

**En cas de changement de groupe scolaire, merci d'en informer le Muretain Agglo à l'adresse suivante : [czam@agglo-muretain.fr](mailto:czam@agglo-muretain.fr).**

*Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, se rapprocher directement du directeur(trice) de l'ALAE ou du Muretain Agglo.*

### Des tarifs adaptés

Afin de permettre à tous les enfants de bénéficier au mieux des services périscolaires, **les tarifs varient selon le quotient familial de chaque famille.**

TARIFICATION ALAE 2026-2027* ACCUEILS MATIN ET SOIR	
Quotient familial (méthode de calcul CAF)	Tarifs appliqués par le Muretain Agglo
Tranche 1 - QF < 199 €	0,78 €
Tranche 2 - 200 < QF < 399 €	0,80 €
Tranche 3 - 400 < QF < 599 €	0,84 €
Tranche 4 - 600 < QF < 999 €	0,88 €
Tranche 5 - 1000 < QF < 1299 €	0,90 €
Tranche 6 - 1300 < QF < 1599 €	0,94 €
Tranche 7 - 1600 < QF < 1999 €	0,98 €
Tranche 8 - 2000 < QF < 2499 €	1,00 €
Tranche 9 - QF > 2500 €	1,06 €

TARIFICATION RESTAURATION 2026-2027* ACCUEIL ALAE MIDI ET REPAS		
Quotient familial (méthode de calcul CAF)	Tarifs Repas Par jour	Accueil ALAE Midi
Tranche 1 - QF < 199 €	0,85 €	0,26 €
Tranche 2 - 200 < QF < 399 €	0,90 €	0,38 €
Tranche 3 - 400 < QF < 599 €	0,95 €	0,56 €
Tranche 4 - 600 < QF < 999 €	1,00 €	0,98 €
Tranche 5 - 1000 < QF < 1299 €	4,01 €	0,30 €
Tranche 6 - 1300 < QF < 1599 €	4,51 €	0,33 €
Tranche 7 - 1600 < QF < 1999 €	4,83 €	0,36 €
Tranche 8 - 2000 < QF < 2499 €	5,19 €	0,40 €
Tranche 9 - QF > 2500 €	5,53 €	0,45 €
Tarif exceptionnel de repas (enfants non inscrits)	7,01 €	-

\* Tarifs susceptibles de légèrement évoluer sur décision du Muretain Agglo.

### La carte C'zam,

LA CARTE QUI FACILITE  
LA VIE DES FAMILLES



Chaque enfant inscrit aux accueils périscolaires et à la restauration dispose d'une carte C'zam. Elle permet d'enregistrer sa présence aux activités et de facturer à la famille les prestations choisies et suivies par l'enfant. Cette carte est nominative et personnelle. Néanmoins, vous recevez une seule facture si vous avez plusieurs enfants titulaires d'une carte C'zam. Votre enfant conserve cette carte jusqu'à la fin du CM2. Pour les nouveaux arrivants, la carte est remise dans les ALAE. *En cas de perte, de vol ou détérioration, veuillez prévenir le directeur ALAE de l'école. Une seconde carte sera remise à votre enfant au prix forfaitaire de 5,45 €.*

### COMMENT FONCTIONNE LA CARTE ?

Chaque matin, votre enfant présente sa carte devant la borne à l'entrée de l'école. Il sélectionne les activités ou prestations choisies pour la journée (accueil matin et/ou soir, restauration scolaire). Cet enregistrement se fait sous la surveillance des animateurs et des parents pour les plus petits.

### Comment payer ?

Toutes les activités sont facturées mensuellement. Vous pouvez les payer en ligne grâce au « Portail Familles » sur [www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr), par prélèvement automatique, par chèque, en espèces, en carte bancaire ou en tickets CESU.



### Restauration scolaire des repas sains et équilibrés

Les restaurants scolaires fonctionnent dans chaque école tous les jours.

À Portet, ce sont environ 1020 repas qui sont servis chaque jour. La préparation des repas est effectuée par la cuisine centrale située à Eaunes. Les repas cuisinés sont livrés chaque jour, en liaison froide, c'est-à-dire acheminés par camions frigorifiques sur les différents sites et remis en température sur place.

Préparés par une équipe de cuisiniers professionnels diplômés favorisant toujours des recettes traditionnelles et limitant au maximum les produits industriels, les menus sont adaptés aux besoins des enfants, conformément aux recommandations nutritionnelles officielles.



### Les enfants porteurs d'allergies alimentaires

Si **votre** enfant a une pathologie nécessitant une prise en charge particulière, signalez-le à la direction de l'école afin qu'il établisse un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

### Le saviez-vous ?

La qualité des matières premières est une priorité pour le Muretain Agglo. Les fournisseurs sont rigoureusement sélectionnés, et les produits sont choisis avec soin, en privilégiant les achats de proximité et les produits régionaux. Conformément à la loi EGalim, les menus incluent des produits biologiques et labellisés selon leur saisonnalité ainsi que des menus végétariens.



*La démarche éco-responsable de la cuisine centrale se traduit aussi par le remplacement des anciennes barquettes par des contenants biosourcés et par une réflexion en cours autour de solutions plus durables pour le service et la remise en température. Les quantités préparées sont adaptées aux inscriptions des familles afin de limiter le gaspillage alimentaire. Enfin, un travail est mené avec les fournisseurs pour garantir une maturité optimale des fruits au moment de leur consommation, avec la mise en place prochaine d'un outil de contrôle de leur teneur en sucre.*

### Que mangent mes enfants ?

Chaque mois, retrouvez les menus de vos enfants sur le site :

[www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)


Rubrique « Services aux familles » // Enfance 3-12 ans

### UNE QUESTION ? UN DOUTE ?

Tél : 05 34 46 38 60  
[enfance.loisirs@agglo-muretain.fr](mailto:enfance.loisirs@agglo-muretain.fr)

# LE TEMPS EXTRASCOLAIRE

## LES ALSH

A photograph of a child climbing a rock wall. The child is wearing a red cap, a blue shirt, and a harness. The rock wall is yellow and has several blue and yellow climbing holds. A rope is attached to the child's harness. In the background, another child is visible, also climbing.

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) fonctionnent tous les mercredis de l'année et pendant les petites et grandes vacances. Encadrés par les animateurs qualifiés du Muretain Agglo, les accueils de loisirs proposent des activités nombreuses et toujours adaptées aux différents âges et rythmes des enfants. Ils s'effectuent dans deux structures : le centre de loisirs Jacques Prévert pour les maternelles et le centre situé Place François Mitterrand pour les élémentaires.


### ALSH MATERNELLE (3-5 ANS)

École maternelle Prévert  
Rue Désiré  
Tél : 05 61 41 27 92


### ALSH ÉLÉMENTAIRE (6-12 ANS)

Centre de loisirs Village  
Place François Mitterrand  
Tél : 05 61 72 31 81

## LE MERCREDI APRÈS LA CLASSE

A decorative graphic in the bottom left corner consisting of a yellow circle and a black line drawing of a plant with leaves and small flowers.

**Le mercredi, les ALSH sont ouverts de 12h à 18h30 et proposent diverses activités : sieste pour les plus petits après le repas, temps calme pour les plus grands, activités d'éveil et de découvertes, activités artistiques, culturelles, ludiques, scientifiques, sportives...**

A simple black and white icon of a smiling face with two dots for eyes and a curved line for a mouth.

Les enfants inscrits sont pris en charge dès la sortie des classes par les animateurs. Ils déjeunent aux restaurants scolaires des Crouzettes et de Clairfont. Les déplacements se font par bus. Un goûter est offert à tous les enfants.

Pour ceux qui ne prennent pas leur repas à la cantine, **un service de garderie est possible de 12h à 13h** au sein des écoles afin de permettre aux parents de récupérer leurs enfants à un horaire plus compatible avec leurs contraintes personnelles.



## LES ACCUEILS DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES

**Les accueils de loisirs offrent un vrai temps de vacances. Ils favorisent le développement et l'épanouissement des enfants tout en apprenant les règles de la vie en collectivité.**

Les enfants peuvent être accueillis à la journée ou demi-journée. L'arrivée au centre de loisirs est fixée de 7h30 à 9h, le départ de 11h30 à 12h30 pour les accueils en demi-journée et de 16h30 à 18h30, pour ceux à la journée. Les repas se déroulent au restaurant scolaire des Crouzettes. Un goûter est offert à tous les enfants.

### ALSH : comment s'inscrire ?

Pour les mercredis, les inscriptions se font en même temps que celles des ALAE et de la restauration par le biais de la fiche de renseignements et sur le Portail Familles du Muretain Agglo.

Pour toutes les vacances, une période d'inscription est définie pour chaque session. À la fin de chaque période de vacances, les inscriptions pour les suivantes sont ouvertes !

Les inscriptions se font directement en ligne sur le « Portail Familles » du Muretain Agglo.



### séjours et journées découvertes (6-12 ans)

Durant la période estivale et pendant les vacances d'octobre, des séjours en camping, en gîtes, à la montagne ou à la mer sont organisés pour les enfants de 6 à 12 ans. L'occasion de découvrir de nouvelles activités sportives, culturelles ou ludiques et de se faire de nouveaux copains. Des journées découvertes sont aussi proposées durant les vacances, pour découvrir divers sports ou activités.

### ALSH : combien ça coûte ?

Tout comme les accueils périscolaires, les tarifs des ALSH sont établis en fonction du quotient familial de chaque famille.

TARIFICATION ALSH 2026-2027 * MERCREDI APRÈS-MIDI		
Quotient familial (méthode de calcul CAF)	Tarifs avec repas	Tarifs sans repas
Tranche 1 - QF < 199 €	3,39 €	2,43 €
Tranche 2 - 200 < QF < 399 €	3,40 €	2,44 €
Tranche 3 - 400 < QF < 599 €	4,59 €	3,30 €
Tranche 4 - 600 < QF < 999 €	8,01 €	5,74 €
Tranche 5 - 1000 < QF < 1299 €	11,45 €	8,20 €
Tranche 6 - 1300 < QF < 1599 €	13,22 €	9,47 €
Tranche 7 - 1600 < QF < 1999 €	14,68 €	10,49 €
Tranche 8 - 2000 < QF < 2499 €	16,22 €	11,60 €
Tranche 9 - QF > 2500 €	17,76 €	12,68 €
Extérieurs Muretain Agglo	34,15 €	24,39 €

\* Tarifs susceptibles de légèrement évoluer sur décision du Muretain Agglo.

### À SAVOIR !

TARIF GARDERIE  
MERCREDI MIDI  
(12H > 13H) : 0,69 €

# LE TEMPS EXTRASCOLAIRE LES ALSH



TARIFICATION ALSH 2026-2027 · VACANCES SCOLAIRES		
Quotient familial (méthode de calcul CAF)	Tarifs Journée	Tarifs demi-journée sans repas
Tranche 1 - QF < 199 €	4,66 €	2,33 €
Tranche 2 - 200 < QF < 399 €	4,70 €	2,35 €
Tranche 3 - 400 < QF < 599 €	6,32 €	3,16 €
Tranche 4 - 600 < QF < 999 €	11,02 €	5,51 €
Tranche 5 - 1000 < QF < 1299 €	15,76 €	7,88 €
Tranche 6 - 1300 < QF < 1599 €	18,24 €	9,12 €
Tranche 7 - 1600 < QF < 1999 €	20,30 €	10,15 €
Tranche 8 - 2000 < QF < 2499 €	22,44 €	11,22 €
Tranche 9 - QF > 2500 €	24,58 €	12,29 €
Extérieurs Muretain Agglo	47,28 €	23,64 €

\* Tarifs susceptibles de légèrement évoluer sur décision du Muretain Agglo.

## Comment payer ?

Vous pouvez payer les activités en ligne grâce au « Portail Familles » sur [www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr), par prélèvement automatique, par chèque, en espèces, en carte bancaire, en tickets CESU et en chèques vacances.

## INFOS TARIFS

Les séjours organisés durant l'été, les camps et les journées à la neige proposées durant les vacances font l'objet d'une tarification particulière, précisée à chaque période d'inscription.

Plus d'informations auprès de la direction des ALSH ou du Muretain Agglo.

## À SAVOIR !

Le règlement intérieur des ALAE, ALSH et restauration ainsi que l'ensemble des tarifs sont disponibles sur [agglo-muretain.fr](http://agglo-muretain.fr)

## UNE QUESTION ? UN DOUTE ?

Tél : 05 34 46 38 60  
[enfance.loisirs@agglo-muretain.fr](mailto:enfance.loisirs@agglo-muretain.fr)

# LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LA VILLE après l'école et pendant les vacances



## LES ATELIERS SPORTIFS DE DÉCOUVERTE ET DE LOISIR

Encadrés par les animateurs et éducateurs de la ville et organisés en deux grandes thématiques, les ateliers sportifs de découverte et de loisir proposent aux jeunes Portésiens, âgés de 5 à 11 ans, de s'initier à un large éventail d'activités, après la classe et le mercredi.

### LES ateliers " Multisports "

Les jeunes sportifs peuvent découvrir sur des cycles complets, différentes activités physiques et sportives : jeux collectifs ; athlétisme ; jeux de raquettes et de balles ; rollers ; lutte ; vélo, breakdance, ou encore GRS...

Temps de découverte, de jeu, de socialisation, de rencontre, le temps libre est essentiel à l'épanouissement de l'enfant. Aussi, la Ville propose aux enfants de nombreuses activités culturelles et sportives à partager entre copains après l'école et pendant les vacances.

### ÉCOLE DE NATATION

Cours collectifs de natation se déroulant tout au long de l'année.

Les ateliers sportifs se clôturent chaque année par une traditionnelle Olympiade réunissant, parents et enfants inscrits au dispositif.

### TARIFS 2026-2027

Portésiens	Gratuit
Enfants non domiciliés sur la commune mais scolarisés à Portet	90 €/ an

Jours et horaires disponibles sur [www.portetgaronne.fr](http://www.portetgaronne.fr)



# LES ACTIVITÉS PROPOSEES PAR LA VILLE

après l'école et pendant  
les vacances



## LES ATELIERS CULTURELS MUNICIPAUX

Après la classe et le mercredi, la Ville propose différents ateliers culturels pour les jeunes âgés de 3 à 17 ans. L'occasion de découvrir et développer ses talents !

Arts plastiques, dessin, théâtre, danse moderne jazz, hip-hop, bande dessinée, danse et percussions africaines, activités d'éveil pour les tout-petits, les jeunes artistes ne manquent pas de choix.

Jours, horaires et lieux de pratiques disponibles sur [www.portetgaronne.fr](http://www.portetgaronne.fr)



## LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Lieu de vie culturelle ouvert à tous les enfants après l'école, le samedi et pendant les vacances scolaires, la médiathèque municipale propose également lors des vacances, des ateliers éducatifs et ludiques, encadrés par des animateurs ou des intervenants professionnels, pour les jeunes âgés de 7 à 12 ans.



## À SAVOIR !

Les inscriptions pour les ateliers sportifs de découverte et de loisir et les ateliers culturels municipaux pour la rentrée de septembre 2026 peuvent se faire directement en ligne sur « l'Espace Famille » de la ville accessible dès la page d'accueil du site [www.portetgaronne.fr](http://www.portetgaronne.fr) (voir p. 20).

## TARIFS 2026-2027

### POUR LES PORTÉSIENS

- Pour le 1<sup>er</sup> enfant ou le 1<sup>er</sup> atelier : de 30 € à 47,5 € \*
  - Pour le 2<sup>ème</sup> enfant ou le 2<sup>ème</sup> atelier : de 15 € à 23,75 € \*
  - Danse et percussions africaines : 11 €
- \* en fonction du quotient familial

### POUR LES EXTERIEURS

- Pour le 1<sup>er</sup> enfant ou le 1<sup>er</sup> atelier : 90 €
- Pour le 2<sup>ème</sup> enfant ou le 2<sup>ème</sup> atelier : 45 €
- Danse et percussions africaines : 85 €

## Inscription

Elle est entièrement gratuite. Chaque inscrit peut emprunter 6 documents imprimés (livres et revues), 5 CD, 2 DVD et une partition pour une durée de 3 semaines.

La participation aux ateliers est gratuite mais l'inscription obligatoire.

## LE SIVU\* DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le SIVU de l'école de musique est un lieu de découverte, d'apprentissage et d'épanouissement. Formation musicale, chant, piano, guitare, saxophone, clarinette, flûte à bec ou traversière, violon, trompette et batterie, éveil musical (à partir de la petite section de maternelle), la gamme est riche et variée. Une section handi-musique accueille les enfants en situation de handicap.

**RENSEIGNEMENTS** (horaires, inscriptions et tarifs)  
Château de Portet • Tél : 05 61 40 33 24  
Mail : [sivumusique@wanadoo.fr](mailto:sivumusique@wanadoo.fr)

\*Syndicat intercommunal à vocation unique regroupant les communes de Portet, Roquettes et Pinsaguel.



Plus d'infos sur le portail en ligne : [sivucoledemusique.usagers.fr/espace-demarches](http://sivucoledemusique.usagers.fr/espace-demarches)

## DES DISPOSITIFS PRATIQUES AU SERVICE DES FAMILLES

### LE BON PLAN DE LA RENTRÉE !

#### UN COUPON POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE

Pour la saison sportive 2026-2027, la Ville renouvelle son dispositif : le coupon « Sports & Loisirs ». **Offert par la Ville aux jeunes Portésiens âgés de 6 à 14 ans, ce coupon d'une valeur de 35 €** permet d'aider les familles à payer les coûts d'adhésion à une association sportive portésienne conventionnée avec la mairie, que l'activité se pratique en compétition ou en loisir.

*Le coupon « Sports & Loisirs » est délivré sans conditions de ressources aux familles qui en font la demande via l'Espace Famille.*

*Date limite de demande : 16 octobre 2026*

#### DES NAVETTES MUNICIPALES GRATUITES

##### POUR SE RENDRE AUX ACTIVITÉS

Après l'école, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les transports des enfants vers les installations sportives et les équipements culturels peuvent être pris en charge gratuitement par la commune. Le mercredi, le service navette assure le transport des enfants depuis le centre de loisirs vers l'activité avec un retour obligatoire au centre.

*Ce service est uniquement réservé aux familles portésiennes.*

*Pour l'année 2026-2027, les inscriptions s'effectueront à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026 sur l'Espace Famille.*

Contact : [navette@portetgaronne.fr](mailto:navette@portetgaronne.fr)



#### PISCINE

##### UNE CARTE POUR DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Dans le cadre de sa politique en faveur de la pratique sportive, la Ville a mis en place depuis plusieurs années une aide en direction des jeunes portésiens, âgés de 4 à 18 ans, qui peuvent bénéficier d'une « carte piscine » donnant droit à des tarifs d'entrée préférentiels à la piscine communautaire.

La participation de la Ville permet ainsi de compenser pour les jeunes habitants de Portet une partie du droit d'entrée décidé par le Muretain Agglo.

*Pour en bénéficier, se rapprocher de l'Espace Pierre de Coubertin.*

*Pièces à fournir : justificatif de domicile, livret de famille, une photo.*

# ESPACE FAMILLE ET INSCRIPTIONS SCOLAIRES

## Mode d'emploi

Entièrement pensé pour s'adapter aux modes de vie des parents, l'Espace Famille est accessible depuis le site Internet de la Ville. Cet outil incontournable de votre quotidien vous permet de réaliser facilement toutes vos démarches - inscriptions scolaires, aux activités municipales - et propose également, en un clin d'œil, une vue d'ensemble sur votre dossier familial.

## L'ESPACE FAMILLE, 100% PRATIQUE

### « L'Espace Famille » vous permet d'effectuer :

- les inscriptions scolaires de votre/vos enfant(s)
- les inscriptions de votre/vos enfant(s) aux ateliers sportifs de découverte et de loisir, aux ateliers culturels et à la navette municipale
- Votre demande de coupon « Sports et Loisirs »

### Mais également :

- de consulter et payer vos factures en ligne
- de mettre à jour vos coordonnées personnelles et de disposer d'un espace de stockage sécurisé pour les pièces justificatives
- d'accéder à toutes les actualités du moment



### À savoir :

Les familles se connectent avec un identifiant fourni par la commune.. Si vous n'avez pas encore de compte, rapprochez-vous des services municipaux à l'Espace Pierre de Coubertin au 05 61 41 40 75 ou par mail [espacefamille@portetgaronne.fr](mailto:espacefamille@portetgaronne.fr)

## LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Chaque année, elles concernent :

- Les entrées en petite section de maternelle
- Les entrées en CP
- Les nouveaux arrivants sur la commune\*
- Les demandes de changement d'école

\*Pour les nouveaux arrivants, l'inscription peut être faite à tout moment de l'année.

La période d'inscription scolaire se déroule généralement **au cours du premier trimestre de l'année de rentrée**. Elle est annoncée par voie d'affichage et sur le site internet de la ville. Les inscriptions se font directement en ligne sur « l'Espace Famille »\*.

## Comment ?

Il suffit de se connecter à son espace personnel et de remplir le Dossier Unique Administratif de votre/vos enfant(s) de l'année à venir. **À l'issue de ces démarches, un certificat d'inscription indiquant l'école d'affection de l'enfant ainsi que les modalités d'admission auprès de la direction de l'école sont adressés à chaque famille.**

## Le Dossier Unique Administratif, c'est quoi ?

Ce dossier unique vous permet de fournir en une seule fois l'ensemble des informations nécessaires à l'accueil de votre enfant pour toute l'année scolaire y compris pour les demandes d'inscriptions aux ateliers sportifs de découverte et de loisir, ateliers culturels et navettes municipales qui se déroulent chaque année en mai.

\* Pour les cas particuliers (changement d'école, enfants résidant sur une commune extérieure et personnes hébergées) vous devez obligatoirement vous adresser au préalable au service des affaires scolaires. L'inscription en ligne n'est pas possible.

Aux côtés du personnel enseignant, les parents d'élèves peuvent tenir une place de premier plan dans la vie de chaque établissement scolaire au travers notamment des associations de parents d'élèves. Présentes dans toutes les écoles de la ville, elles s'attachent à entretenir un lien entre parents, élèves, enseignants et personnels de l'école.

Les élections des parents d'élèves, organisées par la direction d'école, ont lieu chaque année au mois d'octobre. Les résultats et les coordonnées des parents élus sont affichés dans chaque école à l'issue des scrutins.

Les parents élus participent notamment au Conseil d'école, instance statutaire présente dans chaque établissement, qui rassemble l'ensemble des partenaires de la vie éducative. Ils participent ainsi au vote du règlement intérieur de l'école, donnent leurs avis et suggestions sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : activités périscolaires, restauration, sécurité et hygiène, rythmes scolaires... Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre.

## Association des Parents d'élèves à Portet-sur-Garonne

### FCPE PRIMAIRE

Association des parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires de Portet-sur-Garonne  
Mail : [fcpeportetprimaire@gmail.com](mailto:fcpeportetprimaire@gmail.com)  
Facebook : FCPE Primaire Portet  
Tél : 06 78 64 20 10



## ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

1 rue de l'Hôtel de ville BP 90073  
31121 Portet-sur-Garonne Cedex  
Tél : 05 61 72 00 15

mairie@portetgaronne.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 18h

(y compris durant les vacances scolaires).

Les 1<sup>eres</sup> et 3<sup>emes</sup> samedi de chaque mois  
de 9h à 12h (hors vacances scolaires).

www.portetgaronne.fr

## SERVICE MUNICIPAL DES AFFAIRES SCOLAIRES

1 rue de l'Hôtel de ville

Tél : 05 61 72 00 15

Pour toutes les questions relatives  
aux inscriptions scolaires.

## SERVICE MUNICIPAL CULTURE ET ANIMATIONS URBAINES

Château de Portet - 1 rue Robert Saintigny

Tél : 05 61 76 29 31

Pour les ateliers culturels municipaux.

## SERVICES MUNICIPAUX SPORTS-JEUNESSE

Espace Pierre de Coubertin

1 avenue Pierre de Coubertin

Tél : 05 61 41 40 80

Pour les ateliers sportifs de découverte  
et de loisir et le C.L.A.S.

## SERVICE NAVETTES MUNICIPALES

Tél : 05 61 41 40 80

## SIVU DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Château de Portet - 1 rue Robert Saintigny

Tél : 05 61 40 33 24

## LE MURETAIN AGGLO

8 bis avenue Vincent Auriol

31601 Muret cedex

Tél : 05 34 46 30 30

www.agglo-muretain.fr

## LE MURETAIN AGGLO

SERVICE ENFANCE

Tél : 05 34 46 38 60

Pour la restauration scolaire, les ALAE et ALSH :  
enfance.loisirs@agglo-muretain.fr

Pour les factures, la fiche de  
renseignements, les gardes alternées :  
czam@agglo-muretain.fr

## OU POINT RELAIS DU MURETAIN AGGLO À PORTET

Espace Pierre de Coubertin

1 av. Pierre de Coubertin

Tél : 06 22 82 69 43

## CIRCONSCRIPTION D'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

1 rue de la poste

31120 Portet-sur-Garonne

Tél : 05 67 52 41 02

## BASED

Tél : 05 61 72 32 57

Les réseaux d'aides spécialisées  
aux élèves en difficultés dispensent  
des aides spécialisées aux élèves d'écoles  
maternelles et élémentaires en grande  
difficulté.

## ANNEXE MAISON DES SOLIDARITÉS

Maison de Services Publics

2 rue du Rouergue à Portet

# LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS DE LA VILLE

## Tout voir, tout savoir

### CHÂTEAU DE PORTET

1 rue Robert Saintigny

Tél : 05 61 76 29 31

Lundi de 13h30 à 18h

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

Vendredi de 13h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Entrée libre

### MUSÉE DE LA MÉMOIRE

Allée du Grand Chêne

Tél : 05 62 20 18 74 ou 05 61 76 29 31

Mercredi et samedi de 14h à 18h

Pour les autres jours, visite sur rendez-vous. Entrée libre.

### SALLE DE SPECTACLES

Salle du Confluent : Rue de l'Hôtel de Ville

Salle Angèle del Rio Bettini : Maison de Quartier du Récébédou,  
allée du Grand Chêne

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Square du 11 novembre 1918 - Tél : 05 61 72 43 00

www.mediatheque-portetsurgaronne.net

Mardi, jeudi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 19h ;

vendredi de 15h à 19h et samedi de 9h à 13h.

## Les lieux pour bouger

### CENTRE DE TENNIS, BADMINTON ET DE SQUASH

Rue de l'Hôtel de Ville

### SALLE DE DANSE

Rue de La Poste

### SALLE DE GYMNASTIQUE

3 avenue Pierre de Coubertin

### GYMNASE JULES VALLÈS

Avenue Salvador Allende

### STADE MUNICIPAL

Avenue Salvador Allende

### STADE DU RÉCÉBÉDOU

2 rue Charles Baudelaire

### DOJO

Maison de Quartier

Allée du Château d'eau

### SALLE OMNISPORTS DE BLANCONNE

Chemin de Moulis

### PISCINE COMMUNAUTAIRE DE PORTET-SUR-GARONNE

Avenue Salvador Allende

Tél : 05 61 72 12 10

### LES CITY-STADES

Avenue Salvador Allende

Chemin du Roussimort

### SKATE-PARK

Avenue Salvador Allende

### BOULODROME DE CLAIRFONT

8 avenue Pierre de Coubertin

### BOULODROME DU RÉCÉBÉDOU

Allée du Grand Chêne

### BIKE PARK

Avenue du général de Gaulle

### PLATEAU SPORTIF JULES VALLÈS

(terrain de foot à 5, piste  
athlétisme et aire de fitness)

Avenue Salvador Allende



# QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES POUR UNE BONNE RENTRÉE DES CLASSES

## RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026

### ASSOCIATIONS

La vie associative portésienne est riche de propositions culturelles, citoyennes, humanitaires et sportives pour les enfants.

Liste des associations disponible sur le site internet [www.portetgaronne.fr](http://www.portetgaronne.fr)

**Quinzaine sportive** du 15 au 28 juin 2026 (les clubs ouvrent leurs portes afin de permettre au public de s'initier et de se pré-inscrire sur quelques disciplines). Programme en ligne.

**Forum des Associations** : Dimanche 13 septembre 2026 au Château de Portet.

### TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil départemental assure le transport scolaire pour tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville résidant au-delà de 1 km de leur établissement.

Inscription directement sur le site du Conseil départemental (rubrique « Transports scolaires »)

Frais d'inscription : 30€ par famille + 15€ par enfant.

*Exonération des frais d'inscription en cas de Quotient Familial inférieur ou égal à 650€/mois.*

Site internet : [www.haute-garonne.fr](http://www.haute-garonne.fr)

*Les circuits et horaires des bus sont affichés dans le hall de l'Hôtel de Ville et disponibles sur le site internet de la ville à compter du mois d'août.*

### ASSURANCE SCOLAIRE

Ne pas oublier d'y souscrire, ou de vérifier avec votre propre assureur si elle n'est pas déjà incluse dans votre contrat. L'assurance scolaire sera demandée pour les participations aux sorties et couvre également les activités périscolaires.

## VACANCES SCOLAIRES (ZONE C)

### vacances de la Toussaint :

Fin des cours : vendredi 16 octobre 2026

Reprise des cours : 2 novembre 2026

### vacances de Noël :

Fin des cours : vendredi 18 décembre 2026

Reprise des cours : lundi 4 janvier 2027

### vacances d'hiver :

Fin des cours : vendredi 5 février 2027

Reprise des cours : lundi 22 février 2027

### vacances de printemps :

Fin des cours : vendredi 2 avril 2027

Reprise des cours : lundi 19 avril 2027

### vacances d'été :

Fin des cours : vendredi 2 juillet 2027

## LE QUOTIENT FAMILIAL

Il permet d'ajuster le tarif des prestations en fonction de vos revenus et de la composition de votre famille. Il est calculé chaque année sur les revenus de l'année civile.

### Pour les familles allocataires de la CAF de Haute-Garonne :

Les familles ayant donné leur N° d'allocataire CAF et autorisé le Muretain Agglo (via la fiche de renseignements) à consulter le site sécurisé CAFPRO auront leur quotient familial mis à jour une fois par an, en début d'année scolaire.

### Pour les autres familles :

Il est impératif de prendre rendez-vous auprès du point relais du Muretain Agglo situé Espace Pierre de Coubertin à Portet-sur-Garonne. Tél : 06 22 82 69 43.

*Le quotient familial peut être révisé à la demande du responsable de l'enfant en prenant RDV auprès du point relais du Muretain Agglo avant le 20 de chaque mois.*



## VÉRIFIEZ L'HEURE DE LA RENTRÉE !

Auprès de l'école de votre enfant

En fonction de l'âge et de la classe de vos enfants la rentrée des classes peut être différente.

# LA CHARTE DES CO-ÉDUCATEURS

## Un socle de valeurs communes

Co-construite avec l'ensemble des acteurs de la vie éducative de la commune (parents d'élèves, enseignants, Ville, équipes d'animation, d'ATSEM, d'agents polyvalents, personnel d'éducation), cette charte pose les valeurs et principes communs de tous ceux qui œuvrent à la réussite des enfants. Elle se veut être un texte fondateur pour l'ensemble des projets éducatifs portésiens. Elle permet à chacun, dans le respect de ses compétences, de trouver sa place en tant que sujet acteur et citoyen.

Cette charte se réfère notamment aux valeurs et objectifs de la convention internationale des droits de l'enfant de 1989 et de la charte de la laïcité. Autour du Vivre Ensemble, dans le respect de soi et de l'autre, elle s'appuie sur 3 piliers essentiels de la République :

### Égalité

### Citoyenneté

### Laïcité

- Accueillir les enfants, les jeunes, quelles que soient **leurs différences**, leurs difficultés et leur culture.
- **Offrir aux enfants et aux jeunes** l'appui et les ressources dont ils ont besoin **pour réussir**.
- Garantir **l'égalité entre les filles et les garçons** en cultivant le respect et la compréhension de l'autre.
- Susciter le désir et permettre **l'accès pour tous aux savoirs**, à la culture, aux différentes pratiques sportives.
- **Aider le jeune** et l'enfant à se construire dans le respect des autres.
- **Susciter l'ouverture, la curiosité, l'envie d'aller vers l'autre** et de s'insérer dans un groupe, d'encourager la solidarité et l'implication au service de tous.
- **Éducation à l'éco-citoyenneté** : faire des choix respectueux de l'environnement dans sa vie quotidienne.
- Enseignement des **valeurs de la République**.
- Développement de **l'esprit de tolérance**.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

FRANÇOISE DOLTO

